

POLITIQUE

Yvon Aiguier est toujours adjoint au maire

» Yvon Aiguier est bien l'adjoint au maire de Briançon en charge du patrimoine Vauban. Pourtant dans notre édition du 19 octobre nous avons écrit par erreur qu'il était "l'ancien" adjoint au maire. Si Yvon Aiguier a effectivement pris du recul par rapport à la gestion des dossiers municipaux, c'est pour des raisons de santé puisqu'il a été victime d'un grave accident de vélo à l'été 2017. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

CŒUR DE VILLE

Découvrez le projet de la médiathèque en projection, aujourd'hui

» Dans le cadre des Journées nationales de l'Architecture, l'un des architectes concepteur de la médiathèque, Dominique Gautier, va à la rencontre des Briançonnais pour détailler l'élaboration du projet. Grâce à une projection, des plans et des maquettes, il va illustrer les différentes phases de la création, de l'idée à la réalisation en passant par les contraintes liées au site, au climat, à la particularité de l'utilisation ou encore à la réglementation. Un tour de chantier va permettre de faire le point sur l'actualité de la construction et d'imaginer le futur bâtiment. Cette rencontre, ouverte à tous, se déroule aujourd'hui, à 15 heures, à Altipolis, quartier Berwick.

BRICORAMA
LA CHALEUR À PRIX DOUILLETS !
129€ -20%
99€ 90
RADIATEUR À INERTIE SÈCHE MILO LCD - 1000 W



BRICORAMA BRIANÇON
15, av. de Provence - 04 92 40 12 00
Du lundi au samedi de 9h à 12h15 et de 14h à 19h

855109100

BRIANÇON

AGENDA

AUJOURD'HUI

→ **Exposition sur le 159^e RIA**
"Le 159^e RIA dans les épreuves de la Grande guerre : 1916/1918". Réalisée par l'association Souvenir sauvegarde et Histoire militaire et le service du patrimoine, de 15 h à 19 h. Au centre d'art contemporain, place d'Armes. Service du Patrimoine Briançon : 04 92 20 29 49. patrimoine@mairie-briancon.fr

→ **Visite de la Cité Vauban**
Cité Vauban. Venez flâner avec le guide conférencier dans les ruelles pittoresques, découvrir le riche passé de la ville, son architecture civile et ses fortifications signées Vauban. Rendez-vous à 15 h, porte de Pignerol.

→ **Journée nationale de l'Architecture**
Rencontre-débat autour du chantier de la médiathèque. Rendez-vous à Altipolis, à 15 h. Entrée libre.

→ **Exposition**
"Street art, exposition by Pep's". À la galerie du 35 de la MJC.

→ **Foire d'automne**
Toute la journée. Parking de La Schappe.

LUNDI 22 OCTOBRE

→ **Stages tennis et multi activités vacances de la Toussaint**
Stage de tennis la première semaine des vacances puis stage tennis et multisports en deuxième semaine. Tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au vendredi 2 novembre. Au parc des sports, 36 rue Bermond-Gonnet. Tennis club Briançon : 06 08 26 06 85. tcbriancon@orange.fr

MARDI 23 OCTOBRE

→ **Jardin des glaces**
Venez profiter des animations proposées par la patinoire de 15 h à 17 h. À la patinoire René-Froger.

MERCREDI

24 OCTOBRE

→ **Nocturne à la piscine**
Venez vous amuser et vous détendre dans une ambiance colorée et musicale. Tout public. De 20 h 15 à 22 h 15.

SAMEDI 27 OCTOBRE

→ **Conférence**
Autour de l'expo sur le 159^e régiment. "Se nourrir pendant la Grande guerre". Entrée gratuite. De 17 h 30 à 18 h 30. À l'ancien palais de Justice, 49 Grande rue. Service du Patrimoine de Briançon : 04 92 20 29 49. patrimoine@mairie-briancon.fr

UTILE

PERMANENCES, OUVERTURES ET FERMETURES HABITUELLES

→ **Déchèterie de Fontchristiane**
Ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h. Renseignements : 04 92 54 52 52.

→ **Centre aquatique**
Les lundis et jeudis de 16 h 30 à 19 h 30, les mardis et vendredis de 12 h à 14 h et de 16 h 30 à 19 h 30 et les mercredis, samedis et dimanches de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.

→ **Bibliothèque municipale**
Ouverte les mardis, mercredis, vendredis et samedis, de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h. Tél. 04 92 20 46 01. Cité Vauban.

→ **Patinoire**
Les mercredis, samedis, dimanches de 14 h à 17 h.

→ **Bibliothèque des Cros**
Les lundis de 14 h à 16 h, les mercredis et jeudis de 16 h à 18 h et les samedis de 17 h à 19 h. HLM les Cros.

URGENCES, SERVICES DE GARDE

→ **Sapeurs-pompiers**
Composer le 18 ou le 112.

→ **Urgences**
Composer le 15.

→ **Circulation**
Infourtes, Col du Lautaret (RD 1091) : 04 65 03 00 05. RN 94 : 04 92 24 44 44.

→ **Commissariat**
Composer le 17.

→ **Pharmacie de garde**
Pharmacie du Prorel : 04 92 21 00 61. Avenue Maurice Petsche.

OFFEN BACHIADES DU BRIANÇONNAIS
DIRECTION MUSICALE JEAN-CHRISTOPHE KECK

2018 2019
10^{ème} ANNIVERSAIRE SPECIAL BICENTENAIRE OFFENBACH
20 CONCERTS & CONFÉRENCES
CASINO DE BRIANÇON
27 & 28 OCT
"VAUBAN EN MUSIQUE" FESTIVAL D'AUTOMNE DE BRIANÇON



27 OCT 16:00
IRISH KING OF TRIO
Musique celtique



27 OCT 20:30
TRIO SR9
Trio de Marimbas



28 OCT 16:00
PIERRETTE ET JACQUOT
Opérette en version concert-lecture



28 OCT 20:30
DANS LES JARDINS D'ESPAGNE
Maité Louis, violon
Nicolas Martin Vizcaino, piano

Renseignements 04 92 24 54 31 - Les Offenbachiades du Sud
offenbachiadesdubriancon.blogspot.fr

ENVIRONNEMENT | Polémique autour de la station d'épuration... en pleine bataille judiciaire

Accusé de polluer la Durance, Suez crie au mensonge



La communauté de communes du Briançonnais et l'association Eau-Secours-Briançonnais révèlent des dysfonctionnements dans le traitement des eaux usées mais Suez nie. Photos Le DL

Les eaux usées du Briançonnais sont-elles correctement traitées ? Les eaux de rejet dans la Durance sont-elles normalement assainies ? L'environnement aquatique et halieutique est-il directement pollué ? Trois questions qui nécessitent des réponses sans appel. Et pourtant...

« Du travail de saouin »

Dans un communiqué, l'association Eau-Secours-Briançonnais pointe « une arnaque malodistante à la station d'épuration de Briançon » et attaque frontalement la gestion écologique de Seerc-Suez, le délégataire privé chargé d'assurer la mission publique du traitement collectif des

eaux usées. « Depuis des années, nous savions la Seerc-Suez capable de toutes sortes de manœuvres dilatoires pour préserver l'opacité financière sur leur contrat ; nous avons relevé leur capacité à mentir pour tromper leur client [la communauté de communes du Briançonnais, NDLR.], nous nous insurgeons de leur mépris constant envers les usagers du Briançonnais, mais nous ne soupçonnions pas à quel point la Seerc-Suez est capable de faire un travail de saouin dans sa spécialité ». La diatribe est violente. Presque infamante. Mais pour corroborer ses accusations de « scandale de santé publique », l'association dit s'appuyer sur les conclusions

de deux visites inopinées à la station d'épuration Pur'Alpes effectuées par des élus et des agents de la CCB en mai et août dernier. « Ils en sont revenus dégoûtés. Ils ont constaté de nombreux et graves dysfonctionnements, avec des équipements défaillants ainsi qu'une eau rejetée dans la Durance plus que suspecte. Les représentants de la CCB nous ont assurés de toute leur détermination à traquer les manigances de la Seerc-Suez : ils en étudient les suites possibles avec leurs avocats-conseils » annonce l'association.

Suez met la CCB et Eau-Secours dans le même sac

De son côté, la présiden-

ce de la CCB confirme cette information : « La Police de l'Eau a mené un contrôle imprévu qui l'a conduit à émettre un avertissement judiciaire à l'encontre de Suez. » Une accusation qui fait bondir Suez. « Suez n'est en rien étonné du discours de cette association, coutumière de propos visiblement plus "anti-Seerc" que prompts à décrire avec objectivité la qualité du service assainissement. Le ton et le vocabulaire volontairement outrancier et violent en est une illustration flagrante. Eau-Secours-Briançonnais a déjà mis en doute, sans fondement, le professionnalisme de l'entreprise et de ses collaborateurs qui vivent sur ce territoire et font quotidiennement un

travail de grande qualité. Cette situation est tout à fait inacceptable, et Suez concentrera toujours davantage son attention sur la défense de son personnel que sur le contenu fallacieux de ce communiqué. De plus, ce communiqué montre clairement que c'est à Eau-Secours-Briançonnais que la CCB semble réserver ses efforts de conciliation. Depuis son élection et malgré de nombreuses sollicitations, le président de la CCB [Gérard Fromm, NDLR.] n'a jamais accepté de nous recevoir. »

Sur le papier, le triumvirat Seerc-Suez/CCB/usagers du Briançonnais est censé "collaborer" jusqu'en 2031. Ça semble mal embarqué...

Yoann GAVOILLE

Suez brandit un "vieux" rapport

Pour justifier du prétendu mensonge avancé par l'association Eau-Secours-Briançonnais, la société Seerc-Suez se base sur les conclusions d'une visite de contrôle de la station d'épuration Pur'Alpes effectuée par la Direction départementale des territoires (DDT) de la préfecture des Hautes-Alpes. Dans son rapport sur le système d'assainissement, l'inspecteur de l'environnement écrit : « La station

est en bon état de fonctionnement. L'exploitation est optimisée ». Mais ce rapport date... du 7 mars 2018.

Or, l'association Eau-Secours-Briançonnais parle de « équipements en panne, de conditions d'hygiène déplorable, d'entassement de résidus et d'eau suspecte dans la Durance » après des visites inopinées effectuées le 30 mai et le 29 août. Au niveau du calendrier, évidemment, ça

ne colle pas. Alors, de son côté, la CCB argue du fait que la collectivité « a procédé à des visites de contrôle de la station d'épuration de Briançon Chazal, exploitée par son délégataire Suez et qu'à la suite de la visite du 30 mai 2018, la Direction départementale des territoires, service Police de l'Eau a mené un contrôle imprévu qui l'a conduit à émettre un avertissement judiciaire à l'encontre de Suez. »

Des années de tensions...

Signé en 2006 pour 25 ans, le contrat qui lie la communauté de communes du Briançonnais et la société Seerc-Suez fait l'objet de tensions depuis 2010.

Dès son accession à la présidence de la CCB, Alain Fardella, mécontent des règles de la concession,

a voulu renégocier le contrat conclu par son prédécesseur Alain Bayrou. Les deux protagonistes d'alors sont aujourd'hui décédés mais le nouveau président de la CCB, Gérard Fromm, a pris le relais pour suivre de près l'action en contentieux formée devant la jus-

tice administrative. Alors que la Seerc-Suez réclamait 2 millions d'euros de préjudices tarifaires, elle a été déboutée de sa demande en première instance par le tribunal administratif de Marseille. Mais le traitement juridique est loin d'être terminé.